



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN INDE
FRENCH EMBASSY IN INDIA



New Delhi, le 05 septembre 2011

SECTION CONSULAIRE

**A/S Lancement de la campagne de seconde Commission de Bourses
Scolaires pour l'année 2011/2012**

La seconde Commission Locale de Bourses Scolaires (CLB2) a pour rôle d'examiner les demandes formulées par des familles installées dans la circonscription consulaire après la date limite de dépôt des dossiers en première CLB (lundi 21 mars 2011), des familles déjà installées dont la dégradation de leur situation financière depuis la première CLB justifie désormais le dépôt d'un dossier ou des familles dont le dossier a été ajourné en première Commission.


La date limite de dépôt des dossiers de cette seconde campagne de Bourses Scolaires est fixée au **lundi le 03 octobre 2011**.

Pour les premières demandes, les familles peuvent retirer leur dossier :

- Au près du bureau du proviseur, pour le Lycée et le Collège
- Au près du bureau d'accueil de la section consulaire
- Télécharger depuis le site de l'ambassade : www.ambafrance-in.org



Martine FESTAUD


Consul adjoint
Chef de Chancellerie